

Les gouvernements de la région des Caraïbes s'engagent à améliorer la gestion de leurs ressources côtières et marines et à renforcer la coopération régionale.

Kingston, Jamaïque, 17 juin 2019. Du 3 au 6 juin 2019, plus de 80 experts régionaux et internationaux, notamment des responsables gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des partenaires de développement et des agences des Nations Unies se sont réunis au Honduras pour examiner les réalisations du Secrétariat de la Convention de Carthagène au cours des dernières années deux ans (2017-2018) et de se mettre d'accord sur les priorités pour l'exercice biennal 2019-2020.

La quinzième réunion des Parties contractantes à la Convention de Carthagène sur la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (**15 Conférence des Parties de la Convention**), ainsi que les 4^{ème} et 10^{ème} réunions des **Parties Contractantes au Protocole Concernant la Contamination d'origine Tellurique et ses Activités** (Protocole de Pollution) et **réunion des parties au Protocole sur les Zones et la vie Sauvage Spécialement Protégées** (SPAW ou Protocole sur la Biodiversité), respectivement, ont été accueillies par le gouvernement du Honduras à Roatan. C'était la première fois qu'un pays d'Amérique centrale accueillait les trois réunions intergouvernementales du Secrétariat des Nations Unies chargé de l'environnement.

La région des Caraïbes est l'un des environnements les plus interconnectés et dynamiques du monde, avec de multiples avantages socio-économiques et écologiques provenant d'économies, de cultures et d'écosystèmes divers. Selon Patil et al. (2016) dans le rapport de la Banque mondiale intitulé Vers une économie bleue: une promesse de croissance durable dans les Caraïbes: Un aperçu de la valeur de l'économie des océans dans les Caraïbes a été estimée à 407 milliards de dollars américains. contribuer au développement durable et à l'agenda 2030. Pour maintenir les avantages que nous tirons de la mer des Caraïbes, nous devons prendre en compte les multiples impacts sur les environnements marins et côtiers. Les gouvernements régionaux doivent prendre des mesures urgentes pour contrôler, réduire et prévenir la pollution marine, y compris les plastiques, les eaux usées non traitées et les écoulements d'engrais, et protéger leur biodiversité marine et côtière, tels que les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers.

S'exprimant lors de l'ouverture de la réunion des parties contractantes au protocole sur la diversité biologique marine le 3 juin, le ministre de l'Environnement du Honduras, le secrétaire d'État José Galdames, a souhaité la bienvenue aux délégués et les a exhortés à "... regarder vers l'avenir et à prendre des mesures pour que la conservation de nos mers et de nos océans devienne une réalité et permette le développement des générations actuelles et futures. "

[Citation originale : "...debemos mirar hacia el futuro y actuar de manera concertada para que la conservación de nuestros mares y océanos sea una realidad y permita un desarrollo para las generaciones actuales y futuras."]

"Actuellement, les plus grands défis consistent à améliorer le cadre institutionnel des pays et à définir des moyens efficaces de conserver efficacement la biodiversité marine et côtière", a-t-il ajouté.

[Citation originale : "Actualmente los grandes desafíos consisten en mejorar la institucionalidad en los países, fortalecer la capacidad y definir formas eficientes para una conservación efectiva de la biodiversidad marina y costera."]

Dans son allocution de bienvenue au nom du Secrétariat, M. Christopher Corbin, chargé de programme pour le sous-programmes pollution et communications, a souligné que l'élaboration récente d'une nouvelle stratégie (2020-2030) pour le Secrétariat lui permettrait de mieux réagir répondre aux besoins des gouvernements et se positionner pour tirer parti des possibilités nouvelles et émergentes.

" Notre Convention a et continue d'évoluer ... [ses] trois domaines principaux - la biodiversité marine, la pollution terrestre et les marées noires [sont] aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a presque 40 ans. Cependant, la Convention ne fait aucune mention des économies océaniques ou bleues, des microplastiques, de l'acidification des océans, du sargasse, de la gestion écosystémique, de la planification spatiale marine ou même du changement climatique - des questions qui sont maintenant critiques si nous voulons continuer sur notre voie développement durable", a-t-il déclaré.

[Citation originale : " Our Convention has and continues to evolve...[its] three main areas- marine biodiversity, land-based pollution and oil spills [are] as relevant today as they were almost 40 years ago. However, the Convention makes no mention of ocean-based or blue economies, of microplastics, of ocean acidification, sargassum, ecosystem-based management, marine spatial planning or even climate change- issues that are now critical if we want to continue on a path towards sustainable development".

Il a également remercié le ministre de l'Environnement du Honduras, M. José Galdames, pour l'hospitalité et le soutien apporté par son gouvernement à l'organisation de ces réunions pour la première fois. Le Honduras est récemment devenu une partie contractante à la Convention et à ses protocoles le 13 octobre 2018.

Le Dr Habib El-Habr, Coordonnateur du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités au sol (GPA), a également pris la parole et a représenté le Directeur exécutif du PNUE. Il a exprimé le soutien du PNUE à la stratégie actualisée du Secrétariat, qui alignera plus étroitement ses travaux sur l'orientation stratégique du PNUE. Il a en outre exhorté les Parties contractantes à "examiner sérieusement l'appel de la 3ème Assemblée de l'ONU (UNEA 3) en faveur d'une participation plus large à la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité et à mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable adoptés en 2015 de manière globale et cohérente".

[Citation originale : "seriously consider the 3rd United Nations Environment Assembly's (UNEA 3) call for wider participation in the UN Decade for Biodiversity and to fully implement the SDGs as adopted in 2015 in a comprehensive and coherent manner."

Lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence, M. Corbin a rendu hommage à Lic. Antonio Villasol, directeur sortant à la retraite du Centre d'ingénierie et de gestion environnementale des côtes et des baies (CIMAB) de Cuba, l'un des deux centres d'activités régionales soutenant le sous-programme de lutte contre la pollution du Secrétariat. La réunion a rendu hommage à M. Villasol pour sa contribution remarquable à la région des Caraïbes pendant plus de 40 ans.

Parmi les réalisations de la réunion figurent:

- Adoption du premier rapport sur l'état de la pollution marine de la région;
- lancement d'un rapport sur la situation des interdictions de plastique et de styromousse dans les Caraïbes;
- Adoption de nouvelles aires marines protégées et d'espèces menacées d'extinction dans le cadre du protocole sur la diversité biologique marine:

- o Le nombre total d'espèces répertoriées est passé à 256 suite à l'ajout du poisson-scie à grandes dents (*Pristis pristis*) et du requin soyeux (*Carcharhinus falciformis*).

- o Le parc national du Mont Mount Scenery de l'île de Saba, dans les Pays-Bas caribéens, ainsi que la réserve naturelle nationale de Kaw-Roura et la réserve naturelle nationale d'Amana, tous deux situés en Guyane française, ont été intégrés à la liste des zones protégées du Protocole. La liste compte maintenant 35 zones protégées.

Les participants ont également reconnu l'importance d'approches plus intégrées de la lutte contre la pollution du milieu marin et de la protection de la biodiversité marine et côtière. Cela se reflétait dans les décisions demandant au Secrétariat de continuer à établir des partenariats pour améliorer la gouvernance des océans, notamment par le biais du mécanisme de coordination créé dans le cadre du projet FEM FEM / PNUD du PNUD, ainsi que de la Convention interaméricaine sur les tortues marines, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Océan. Fondation et l'Association pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes (CARIBMEPA).

La nécessité de poursuivre les recherches sur la nouvelle maladie corallienne, la maladie de la perte de tissu coronaire pierreuse, de mettre en place un système d'alerte précoce et de détection du Sargassum et de mener des recherches sur les effets de l'acidification des océans figurait parmi les autres domaines de préoccupation prioritaires. Selon M. Corbin, il était extrêmement satisfait de la participation et de l'engagement actif des gouvernements et a engagé le Secrétariat à continuer de travailler avec eux pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention et de ses protocoles. La réunion s'est terminée par l'adoption officielle du plan de travail et du budget du Secrétariat pour l'exercice biennal 2019-2020.

Photos:

Photo 1: Photo de groupe des délégués et du personnel du Secrétariat à la Réunion des Parties contractantes à la Convention de Carthagène et à ses protocoles.

Photo 2: M. Christopher Corbin (à gauche) remet un prix à Lic. Antonio Villasol, directeur sortant à la retraite du Centre d'ingénierie et de gestion de l'environnement des côtes et des baies à Cuba.

Photo 3: M. Christopher Corbin accueille les délégués à l'ouverture des réunions de la COP et au début de la 10^{ème} COP de SPAW.

Photo 4: Le Dr. Habib El-Habr fait ses remarques lors de l'ouverture des réunions de la COP. Crédit photo: Ministère de l'Environnement du Honduras

Photo 5: M. José Galdames, secrétaire d'État et ministre de l'Environnement du Honduras, s'adresse aux délégués à l'ouverture officielle des réunions de la CdP. Crédit photo: Ministère de l'Environnement du Honduras

Photo 6: Personnel du secrétariat du PNUE et de la Convention de Carthagène à la COP.

Habib El-Habr (PNUE), Mme Isabelle Vanderbeck (PNUE), Mme Clementiene Pinder (Convention de Carthagène), Mme Ileana López (Convention de Carthagène), Mme Tracey Tucker (Carthagène). Convention)

(Personnel de la Convention de Carthagène, rangée arrière - en partant de la gauche): Mme Jodi Johnson, Mme Sancha Foreman, Mme Donna Henry-Hernandez, M. Christopher Corbin

À propos de la convention de Carthagène

“La Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes” a été adoptée en 1983 à Carthagène, en Colombie. Connue sous le nom de “Convention de Carthagène”, elle est devenue juridiquement contraignante en 1986.

La Convention est appuyée par 3 protocoles techniques ou sous-accords, à savoir le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements de pétrole, le Protocole relatif à la pollution provenant de sources et activités situées à terre (Protocole "LBS" ou "pollution") et le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées. (SPAW ou protocole sur la biodiversité).

Le secrétariat de la Convention de Carthagène et de ses protocoles est basé à Kingston, en Jamaïque, et est appuyé par des centres d'activités régionaux spécialisés. Le CAR pour la biodiversité marine est hébergé en Guadeloupe (SPAW RAC), celui pour les déversements d'hydrocarbures à Curaçao (RAC REMPEITC Caribe), tandis que l'Institut des affaires marines (IMA) à Trinité-et-Tobago et le Centre d'ingénierie et de gestion de l'environnement de Les côtes et les baies (CIMAB) à Cuba sont les RAC de la pollution.



Pour plus d'information veuillez contacter:

Christopher Corbin
Cartagena Convention Secretariat
Ecosystems Division
UN Environment
14-20 Port Royal Street
Kingston, JAMAICA
E mail: rcu@cep.unep.org
Tel. 1 876 922 9267-69
Website: <http://www.unenvironment.org/cep>